

COMMUNE DE CHAMPAGNEY
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2018 A 20 H 00

Présents : MM Noël BARBIER, Patrick EMERY, Claude JOSSERAND, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Martial PIOT, Pierre VERNE.

Absents : MM Gilles BURÉ, Alexandre KOREIBA

Excusée : Mme Delphine SOITTOUX

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne LANAUD

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 27 AVRIL 2018

Le maire demande s'il y a des questions ou des observations concernant le dernier compte rendu. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu du 27 avril 2018.

COMPTES ADMINISTRATIFS

Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité par le conseil municipal (le maire ne prend pas part au vote) avec les résultats de clôture suivants :

BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	ENSEMBLE
PRINCIPAL	309 226.42	-235 880.37	73 346.05
ASSAINISSEMENT	56 449.19	-43 831.73	12 617.46
FORET	64 502.47	-53 020.08	11 482.39
LOTISST RUE DES CORVEES	31 361.73	0.00	31 361.73

COMPTES DE GESTION

Les comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité par le conseil municipal.

AFFECTATIONS DES RESULTATS

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reprendre les résultats ci-dessus dans les budgets primitifs 2018.

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AU GRAND DOLE

La commune souhaite procéder à la restauration des toits de l'église et de l'ancienne cure et de l'enduit de la face nord de l'église et envisage de demander un fonds de concours à la C.A. du Grand Dole. Le conseil municipal, à l'unanimité décide de demander ce fonds de concours à hauteur de 10 000 €.

EMPRUNT COURT TERME RELAIS AUPRES DU CREDIT AGRICOLE POUR TVA

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'autoriser le maire à souscrire auprès du Crédit Agricole Franche-Comté un prêt court terme relais d'un montant de 70 000 € pour financer la TVA.

EMPRUNT COURT TERME RELAIS AUPRES DU CREDIT AGRICOLE POUR LES TRAVAUX DE TOITURES EGLISE ET ANCIENNE CURE

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'autoriser le maire à souscrire auprès du Crédit Agricole Franche-Comté un prêt court terme relais d'un montant de 180 000 € pour financer les travaux de toitures de l'église, l'ancienne cure et de la voirie.

FINANCEMENT CONTRIBUTION SIAER

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de financer la participation annuelle d'un montant de 3 798.87 € à l'aide de ressources non fiscales

VALIDATION DU MARCHÉ DES TRAVAUX DE REFECTION DES TOITURES DE L'ÉGLISE ET ANCIENNE CURE ET CREPI FACE NORD DE L'ÉGLISE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider l'avis de la commission d'appel d'offres et de retenir la proposition de l'entreprise CONTET BOUROTTE – 21130 FLAGEY-LES-AUXONNE pour les travaux de réfection des toitures de l'église et de l'ancienne cure ainsi que du crépi de la face nord de l'église. Le montant du devis s'élève à 136 867.54 € HT.

COMMUNE DE CHAMPAGNEY
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2018 A 20 H 00

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU F.I.R POUR LA FETE DE L'AGRICULTURE

Le maire rappelle au conseil municipal que les Jeunes Agriculteurs de la région Bourgogne Franche-Comté ont sollicité la commune pour leur fête de l'agriculture 2018. Afin de faciliter la circulation et améliorer la sécurité, il est nécessaire d'aménager l'accès au site de la rue du Pré de la Vigne jusqu'à la départementale n°112. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'effectuer les travaux nécessaires à cet aménagement et sollicite l'aide de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds d'intervention régional (FIR) pour le financement à hauteur de 50 %.

QUESTIONS DIVERSES

- Départ en retraite de monsieur GUTH notre garde forestier.
- Groupement d'achat avec le SIDEC
- Monsieur le maire donne la parole aux conseillers : ceux-ci n'ont pas de question.
- Monsieur le maire donne la parole au public : monsieur CORRADI Hervé signale que le bac à verre sur la place du Paqué est plein. Après vérification, celui-ci a été vidé le jour même.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 21 h.